



AMAP DE SAINT SULPICE LA POINTE  
[amapstsul@gmail.com](mailto:amapstsul@gmail.com)

## CONTRAT HYDROMEL 2023 -2024



### L'adhérente / l'adhérent :

NOM : .....  
ADRESSE : .....  
CP : ..... VILLE : .....  
MAIL : .....  
TELEPHONE : .....

### L'APICULTEUR :

Lionel Brulé  
Chemin de falcou,  
81980 Frejairolles  
N° Ecocert 81/256876/1344075  
[lionelapiculteur@gmail.com](mailto:lionelapiculteur@gmail.com)  
06-77-58-19-82

***Lionel est heureux de vous faire découvrir son hydromel produit directement avec le miel de ses ruches. Il vous propose un hydromel pétillant à 8 ° ou un hydromel moelleux à 12 ° d'alcool.***

*Apiculteur récoltant, Lionel Brulé produit une gamme variée de miels en transhumant ses ruches suivant les floraisons. Du rhododendron au tilleul en passant par la lavande, le châtaignier et autres fleurs. Passionné et respectueux de ses abeilles, il pratique une agriculture biologique sans utiliser de produits phytosanitaires dans ses ruches et en cherchant des emplacements les plus préservés possibles comme la montagne.*

### L'Apiculteur s'engage :

- à approvisionner les Amapiens en hydromel de qualité, provenant de ses ruches
- être transparent sur le mode de fixation du prix des produits livrés
- informer les adhérents sur la **vie de la miellerie**, les modalités de productions
- informer les adhérents en cas d'impossibilité de livrer tout ou une partie des produits prévus pour cause d'intempéries ou de force majeure et à mettre en place des solutions de compensation
- être certifié en agriculture biologique
- reconnaît avoir pris connaissance du **règlement intérieur de l'AMAP, de la charte des AMAP et d'en accepter les termes.**

### L'adhérente/l'adhérent s'engage :

- à prendre **au choix la quantité et la fréquence souhaitée par livraison trimestrielle**
- à régler d'avance, dès le dépôt du contrat, les bouteilles d'hydromel par chèque débité en 1 fois
- à prévenir le référent de l'AMAP en cas d'**absence** à l'une des livraisons, à prévoir la récupération de son panier par une personne de son choix.
- à **participer activement au fonctionnement de l'AMAP, à son esprit, à son devenir afin que la rencontre ne devienne pas « un marché secondaire »**
- à payer son **adhésion** à l'AMAP de Saint Sulpice La Pointe
- reconnaît avoir pris connaissance du **règlement intérieur de l'AMAP, de la charte des AMAP et d'en accepter les termes**

### ORGANISATION DES DISTRIBUTIONS :

Référente: Valentine Carillo 06 89 66 13 73 - [amapstsul@gmail.com](mailto:amapstsul@gmail.com)

Les distributions auront lieu le lundi, 1 fois par trimestre, **de 18h à 19h** à la salle Polyespace de **Saint Sulpice la pointe**.

Lionel, vous propose son hydromel, au choix

- 1 BOUTEILLE HYDROMEL pétillant, 8° d'alcool 75cl à 12€
- 1 BOUTEILLE HYDROMEL moelleux, 12° d'alcool, 75cl à 15€
- 1 BOUTEILLE HYDROMEL moelleux + 1 BOUTEILLE HYDROMEL pétillant, à 25€

L'hydromel est une boisson fermentée composée de miel et d'eau. Il peut se déguster en apéritif ou digestif.

Il est fabriqué à partir des miels récoltés directement par Lionel.

*L'abus d'alcool est dangereux. A consommer avec modération.*

	Prix	<b>9 OCTOBRE</b> Quantité en bouteille	<b>11 DECEMBRE</b> Quantité en bouteille	<b>11 MARS</b> Quantité en bouteille	<b>10 JUIN</b> Quantité en bouteille	TOTAL en €
Hydromel PÉTILLANT 8°	12€					
Hydromel MOELLEUX 12°	15€					
<b>LOT</b> PÉTILLANT + MOELLEUX	25€					

**Modalités de paiement :**

Le chèque sera libellé au nom de « Lionel Brulé ». Il sera remis à l'apiculteur par la référente, Valentine Carrillo 06 89 66 13 73.

1 chèque

Contrat établi en deux exemplaires, un pour l'apiculteur, un pour l'adhérent

Fait à ..... Le..... ;

Signatures :  
le producteur

L'adhérente/l'adhérent